

COMITE SYNDICAL - SEANCE DU MARDI 22 MARS 2022

COMPTE-RENDU ANALYTIQUE CONFORMEMENT A L'ARTICLE L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Membres composant le Comité Syndical	7	totalisant	100 voix
Délégués composant le Comité Syndical	16	totalisant	108 voix
Membres présents	6		
Délégués présents	9	totalisant	83 voix
Délégués excusés et représentés	1	totalisant	10 voix
Délégués absents excusés	6	totalisant	30 voix

Le Président,

Sylvain BERRIOS

Le 22 mars 2022, le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 16h30 sous la présidence M. Sylvain BERRIOS Président.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. CHAFFAUD, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir est désigné secrétaire de séance

DESIGNATION DE L'AUXILIAIRE AU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme JANNE est désignée comme auxiliaire au secrétaire de séance, fonction qu'elle accepte

DELEGUES PRESENTS

M. BERRIOS, Président du Syndicat, représentant de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (14 voix)

Mme SAUSSEREAU, Vice-Présidente, représentante de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)

M. HELIN, Vice-Président, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (7 voix)

M FLESSELLES, Vice-Président, représentant de Gournay (1 voix)

Mme TOLLARD, représentante de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)

M. CHAFFAUD, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, (7 voix)

M. VEDIE, représentant de la Métropole du Grand Paris, (6 voix)

M. PHILIPPON, représentant de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (3 voix)

M. MIE, représentant de la Chambre de métiers 94 (1 voix)

DELEGUES ABSENTS REPRESENTES

M. FEMEL, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, (7 voix) qui a donné pouvoir à M. BERRIOS

MEMBRES ABSENTS EXCUSES

Mme BARNIER, représentante de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (3 voix)

M. DESTOUCHES, représentant de l'EPT Paris Est Marne et Bois, (12 voix)

M. OZTORUN, représentant de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir (7 voix)

M. CATHALA, représentant de la Métropole du Grand Paris, (5 voix),

Mme JARDIN, représentante de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne, (2 voix)

M. FUCHS, représentant de Ports de Paris (1 voix)

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS

Mme BEYELER, Chargée de mission auprès du Président

Mme JANNE, Directrice du Syndicat Marne Vive

M. DEBARRE, Animateur eaux pluviales

Mme CLAVE, Animatrice SAGE

Mme MORIN, Animatrice Contrat Marne confluence

M. DEPEGE, Responsable des affaires générales

1. Approbation du compte-rendu analytique des décisions prises par le Comité Syndical le 7 mars 2022 : **Unanimité 70 voix**
2. Approbation du programme prévisionnel d'actions 2022 : **Unanimité 70 voix**
Arrivée de M. DESTOUCHES (12 voix)
Arrivée de Mme BARNIER (3 voix)
3. Approbation du budget primitif pour l'exercice 2022 : **Unanimité 85 voix**
4. Approbation du renouvellement de l'adhésion à l'association ARCEAU pour l'année 2022 : **Unanimité 85 voix**
5. Approbation du renouvellement de la participation du Syndicat Marne Vive pour l'année 2022 au Comité des partenaires de l'Agence Régionale pour la Biodiversité : **Unanimité 85 voix**
6. Approbation du renouvellement de l'adhésion au Cluster Eau-Milieus-Sols pour l'année 2022 : **Unanimité 85 voix**
7. Approbation des rapports de la cellule d'animation pour l'année 2021 : **Unanimité 85 voix**

Fin de séance : 18H